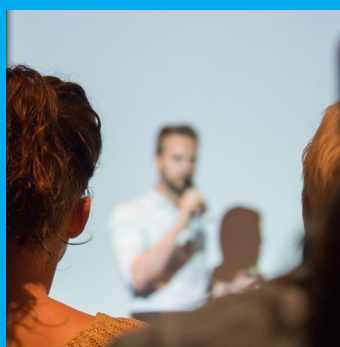
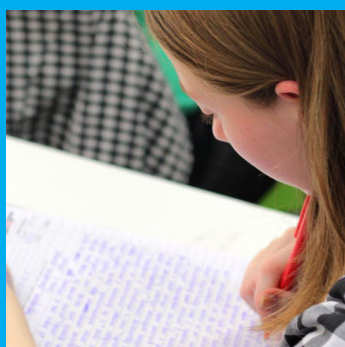
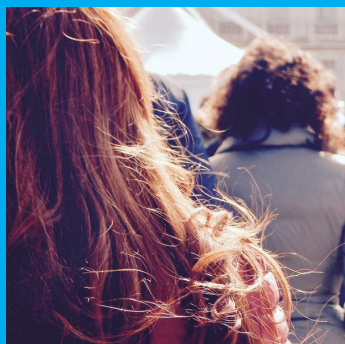


Crehpsy Hauts-de-France



Rapport d'activités 2018

Crehpsy Hauts-de-France

Rapport d'Activités

2018

Crehpsy Hauts-de-France

Parc Eurasanté Est Immeuble « Les Capets »
235 avenue de la recherche 3 rue Vincent Auriol
Entrée B - Étage 4 Étage 3
59120 Loos 80000 Amiens

Directrice de la publication : Marie-Noëlle Cadou

Rédaction : Crehpsy Hauts-de-France

Conception : Com' à Portée - Sébastien Auguste

Mars 2019

Crédits images : Crehpsy / Amel Charaoui (rapport)
Fotolia / Pexels / Stockio (couverture)

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

crehpsy Hauts-de-France
centre de ressources sur le handicap psychique

ÉDITO	5
QUI SOMMES-NOUS ?	7
NOTRE PROJET	8
NOS MISSIONS	10
NOTRE ÉQUIPE	12
NOS MISSIONS	15
PANORAMA	16
ACCUEIL, INFORMATION ET CONSEIL	18
APPUI À L'ÉVALUATION	25
ANIMATION ET RÉSEAUX	26
ÉVÉNEMENTS	28
RECHERCHES ET ÉTUDES	30
SENSIBILISATION	31
FORMATION	32
PERSPECTIVES	34

ÉDITO



Marie-Noëlle Cadou
Directrice

2018 : les missions du Crehpsy s'étendent à l'ensemble des Hauts-de-France

Le Crehpsy Hauts-de-France, fondé en 2014, est un groupement de coopération médico-sociale financé par l'Agence Régionale de Santé. Ses objectifs sont de promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique, de leurs proches et de contribuer à rendre la société plus inclusive.

Le Crehpsy propose ainsi de multiples ressources : informations, conseils, accompagnements ponctuels, actions de sensibilisation et formations, études et recherche, mise en réseaux de l'ensemble des acteurs publics et privés, professionnels, familles et bénévoles sur l'ensemble de la région.

En lien avec la feuille de route reçue en septembre 2018, ces missions servent les axes du Projet Régional de Santé (PRS2) 2018-2028 et aussi ceux du volet « handicap psychique » de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale de 2016 à l'échelle nationale.

Après 4 années de fonctionnement, le Crehpsy propose une offre complète pour tous : personnes avec troubles psychiques, proches aidants, professionnels, instances et organismes divers dans le domaine du handicap psychique.

Cette année 2018 a été marquée par l'élargissement des missions du Crehpsy à l'échelle de la région Hauts-de-France, l'arrivée d'une nouvelle directrice et la mise en place d'une démarche d'évaluation interne permettant d'ouvrir de nouveaux axes d'amélioration de travail.

Nous vous invitons à découvrir dans les pages suivantes notre activité au cours de cette année.



QUI SOMMES-NOUS ?

Notre projet p. 8

Nos missions p. 10

Notre équipe p. 12

Notre projet

Le Crehpsy œuvre pour une société plus inclusive et s'engage auprès des personnes en situation de handicap psychique en prenant en compte leurs projets, leurs parcours et leurs entourages.

Promouvoir la connaissance

Développer la communication et la connaissance collective du handicap psychique.

Grâce aux actions de sensibilisation et d'information, il s'agit de : développer la connaissance collective du handicap psychique dans les territoires ; lutter contre les représentations négatives et la stigmatisation ; mettre à disposition informations et outils permettant de mieux appréhender les réalités de ce type de handicap.

Développer une expertise

Grâce à ses actions de recherche et de participation à certains travaux, le Crehpsy développe une expertise sur le handicap psychique.

Dans le cadre de ses différentes missions, le Crehpsy développe la prospective sur l'adaptation des réponses aux besoins des personnes en situation de handicap psychique et de leur parcours. Il constitue une ressource pour les services de l'État, les collectivités territoriales, les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, les familles et proches d'usagers.

Soutenir les dynamiques territoriales

Développer le travail en réseau avec les acteurs du territoire.

Le Crehpsy favorise le travail en commun, aide à la diffusion des innovations locales. Il participe à la co-construction de démarches de diagnostics territoriaux partagés, repère et fait remonter les besoins et dysfonctionnements des territoires.

Favoriser l'évaluation globale des besoins des personnes

À travers ses actions, le Crehpsy développe les compétences pluridisciplinaires régionales.

Le Crehpsy porte à la connaissance des professionnels des outils théoriques autant que des outils immédiatement mobilisables pour les aider à évaluer et accompagner le projet de rétablissement de la personne en situation de handicap psychique. L'évaluation globale de ses besoins vise à une meilleure adaptation des réponses lui permettant de mieux vivre au sein de la société.

Projet Hauts-de-France

L'Agence Régionale de Santé a autorisé le Crehpsy à étendre ses missions au territoire régional des Hauts-de-France à partir du 1^{er} janvier 2018. Cette année aura donc été largement marquée par cette nouvelle déclinaison territoriale.

Des locaux ont été loués à Amiens. Proches de la gare, ils offrent une facilité d'accès et une proximité pour les habitants et les professionnels de la Région. Une salle de réunion permet l'accueil de groupes de travail ou de stagiaires en formation. Un standard unique pour les deux sites (Loos et Amiens) et un équipement de visio-conférence facilitent la communication entre les membres de l'équipe.

De nouveaux collaborateurs ont rejoint l'équipe en automne : une secrétaire, une psychologue, un conseiller en insertion professionnelle à mi-temps et un chargé de mission.

Tout au long de cette année, l'équipe s'est mobilisée pour faire connaissance avec l'ensemble des acteurs concernés par le handicap psychique dans ces nouveaux territoires.

La participation du Crehpsy aux travaux menés par la Fédération Régionale de Recherche en Santé Mentale (F2RSMPsy) pour la réalisation de diagnostics territoriaux partagés en santé mentale dans les Hauts-de-France¹ a soutenu cette dynamique.

Ainsi, le Crehpsy a été sollicité pour apporter son soutien dans l'Aisne aux membres de la commission territoriale de santé élargie :



sensibilisation au handicap psychique, démarche de facilitation d'interconnaissance entre les acteurs, identification de leviers d'actions pour promouvoir le parcours de santé et de vie des personnes et de leurs proches. La journée régionale du Crehpsy, qui s'est déroulée le 11 décembre 2018 à Amiens, a permis de signifier notre nouvelle implantation au service des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

¹ Décret n° 2017-1200 du 27 juillet 2017 relatif au projet territorial de santé mentale
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/7/27/SSA-H1710848D/jo/texte>

Nos missions

Le Crehpsy Hauts-de-France a été autorisé en juin 2013 par l'Agence Régionale de Santé et son ouverture a eu lieu en 2014. C'est un établissement médico-social au sens de la loi du 2 janvier 2002, financé par l'ARS et géré par un Groupement de Coopération Médico-sociale (GCMS). Celui-ci a été créé en mars 2014 dans le cadre d'un partenariat entre l'Afeji, l'Unafam¹, La Vie Active et des acteurs de la région : sociaux, médico-sociaux, sanitaires, représentant d'usagers et de familles.



Nos missions

Développer la connaissance, la mise en réseau et la formation de l'ensemble des acteurs publics et privés, professionnels, familles et bénévoles sur la région dans le champ du handicap psychique.

Accueil, information et conseil

La mission d'information, de conseil et d'orientation des personnes, de l'entourage et des professionnels est au centre de nos activités. L'équipe s'appuie sur ses connaissances et son savoir-faire, sur un réseau de professionnels et sur un ensemble de ressources documentaires afin de délivrer des informations et des conseils personnalisés.

Sensibilisation et formation

Le Crehpsy Hauts-de-France contribue au développement des compétences des professionnels en contact avec les personnes en situation de handicap psychique. Nous agissons en lien avec des professionnels intervenant auprès de l'utilisateur et de sa famille pour organiser des actions de formation, des rencontres thématiques, des groupes de réflexion et des journées d'information.



Appui à l'évaluation

À la demande de professionnels de structures, le Crehpsy Hauts-de-France évalue les besoins et les ressources des personnes en situation de handicap psychique et peut apporter son éclairage quant aux préconisations d'accompagnement.

Animation et mise en réseau

Nous participons aux échanges de savoirs et de pratiques, nous valorisons les initiatives et soutenons les démarches partenariales par le biais d'actions de communication, de la constitution de groupes de travail ou de l'élaboration d'un annuaire régional recensant les ressources dans le domaine du handicap psychique.

Études et recherches

Nous observons les besoins, les pratiques, les dispositifs en place. Nous analysons les réponses sociales et médico-sociales apportées à la problématique du handicap psychique. Nous réalisons des études et soutenons ainsi la recherche sur le sujet.

¹ Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées

L'équipe du Crehpsy

► 10 métiers

► 12 permanents



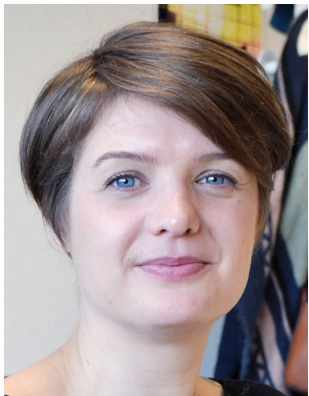
Marie-Noëlle Cadou
Directrice



Audrey Alves Lesage
Psychologue



Marie-Laure Devauchelle
Psychologue



Amélie Dequidt
Assistante de direction



Suzy Dorion
Secrétaire



Cyril Grosjean
Documentaliste



Emilie Ancelot
Chargée de formation



Julie Letalle
Conseillère en insertion professionnelle



Franck Guilbaut
Conseiller en insertion professionnelle



Marine Merlevede
Assistante sociale



Lionel Eustache
Chargé de mission

Dr Estelle Trinh, Psychiatre
Intervient deux demi-journées par semaine au Crehpsy



NOS MISSIONS

Panorama p. 16

Accueil, information et conseil p. 18

Appui à l'évaluation p. 25

Animation de réseaux p. 27

Événements p. 29

Recherches et études p. 31

Sensibilisation p. 32

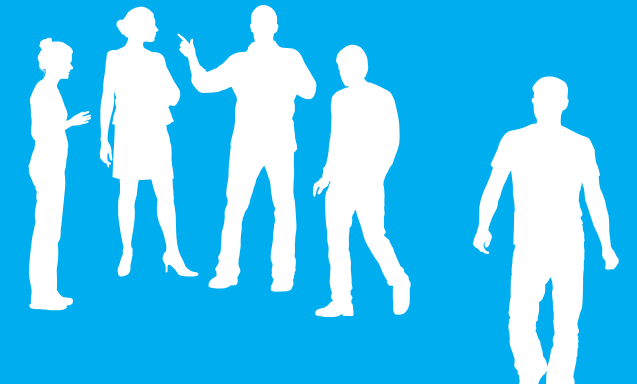
Formation p. 33

Panorama 2018

▶ 2018 a été l'année de plusieurs événements importants mis en œuvre par le Crehpsy Hauts-de-France : la mise à jour de l'annuaire de ressources sur le handicap psychique à l'échelle des Hauts-de-France, la réalisation d'une étude en partenariat avec l'école IAE et l'organisation d'une journée régionale à Amiens sur la thématique de la coopération entre les acteurs du champ de la santé mentale.

Cette année a également vu la participation du Crehpsy à la réalisation des diagnostics territoriaux entrepris par la F2RSMPsy.

Enfin, le Crehpsy a participé à l'organisation de journées de sensibilisation à la réhabilitation psychosociale en collaboration avec le Centre ressource de réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive de Lyon.



Diagnostics territoriaux partagés sur la santé mentale

À la demande de l'ARS, la F2RSMPsy a réalisé 6 diagnostics à l'échelon de chacun des 6 territoires de démocratie sanitaire de la région en collaboration avec le Crehpsy.



Étude réalisée en partenariat avec l'IAE

Quelle soutenabilité pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique dans le champ médico-social et social, notamment dans les ESAT ?



Sensibilisation à la réhabilitation psychosociale

En collaboration avec le Centre ressource de réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive de Lyon.



Vous prendrez bien un peu de synergie ? Initiatives et enjeux des coopérations en santé mentale

La coopération et la collaboration entre tous les acteurs intervenants dans le champ du handicap psychique devient une véritable nécessité. Journée régionale 2018 du Crehpsy Hauts-de-France.



Annuaire de ressources sur le handicap psychique

En 2018, un travail de référencement des différents établissements et structures des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise a été entrepris.

Accueil, information et conseil

Le Crehpsy apporte une réponse aux demandes d'information et d'orientation des publics qu'il s'agisse de professionnels, de familles ou de personnes en situation de handicap psychique. Toute personne intéressée par le sujet peut se rendre au Crehpsy afin d'y trouver de multiples informations.

Les travaux réalisés dans le cadre de l'évaluation interne en 2018 montrent l'importance de mieux qualifier cette activité. Des travaux ont déjà commencé en 2019 dans la perspective d'adapter aux mieux les réponses de l'équipe du Crehpsy aux besoins des personnes dans le cadre de cette mission.

Réponses aux demandes

Dès la formalisation d'une sollicitation, il est proposé aux personnes soit une réponse par téléphone ou mail, soit un rendez-vous au Crehpsy ou sur le territoire du demandeur.

Lors de l'entretien, le professionnel du Crehpsy apporte une analyse globale de la situation afin de conseiller et d'orienter au mieux les personnes. Les interventions sont ponctuelles ou périodiques. Il ne s'agit pas de se substituer aux dispositifs existants mais bien d'intervenir en complémentarité, en soutien et en cohérence avec les partenaires locaux. La finalité est toujours d'apporter une réponse à la personne et/ou de faire en sorte qu'une prise de relais opérationnelle et efficace soit effectuée au niveau local. Concernant les familles, notre rôle est d'apporter une première écoute, des conseils et des informations. Pour les professionnels, il peut s'agir de répondre à des sollicitations simples. Le Crehpsy peut aussi soutenir les équipes en réfléchissant ensemble aux situations des personnes et aux possibilités d'accompagnement en apportant une expertise dans le champ du handicap psychique.

71
nouvelles demandes
de personnes
concernées par le
handicap psychique

61 demandes de
proches

demandes de
professionnels 258

Dans le champ de l'insertion professionnelle

En 2018, 63 demandes liées à l'insertion professionnelle ont été enregistrées.

Cette activité est comptabilisée sur 6 mois de l'année puisque la conseillère en insertion professionnelle a été en congé maternité en 2018.

Il est à noter que les demandes sur cette thématique augmentent et proviennent pour la majorité de personnes concernées elles-mêmes. Chaque personne est rencontrée avec parfois des entretiens tripartites associant un professionnel accompagnant (Pole Emploi, CMP, Mission Locale, etc.).

Il y a également eu des sollicitations pour des événements : journée de sensibilisation auprès de jeunes de 16/25 ans et de professionnels de l'accompagnement à l'emploi à l'EPIDE de Cambrai, Forum Mission Locale de Wattrelos, groupe échanges de pratiques avec des employeurs de la fonction publique FIPHFP, etc.

De plus, des actions de sensibilisation au handicap psychique en lien avec l'emploi ont été réalisées et se développent.

Dans le champ du social

En 2018, près de 100 demandes ont concerné le champ du social.

Les nouvelles demandes sont diversifiées (logement et hébergement, aides sociales, soutien administratif, protection des majeurs, épuisement familial, non-compréhension des dispositifs, etc.) et émanent de différents publics : personnes concernées, familles ou proches, professionnels, étudiants.

Comme pour le domaine de l'insertion professionnelle, les personnes concernées se saisissent de plus en plus des services du Crehpsy. Elles sont alors recontactées, rencontrées (si la demande nécessite ce besoin) sur site, à domicile ou chez un partenaire accompagnant.

63
demandes liées
à l'insertion
professionnelle



Soutien psychologique ponctuel

74 demandes ont nécessité un éclairage des psychologues du Crehpsy en 2018.

- 81 % d'entre elles ont concerné des demandes d'information et de conseil,
- 14 demandes ont concerné une demande d'appui à l'évaluation de situation individuelle par un professionnel.

60 personnes ont pu bénéficier d'un soutien psychologique ponctuel en 2018 dans le cadre de la mission « Accueil, information et conseil ». Afin d'apporter toutes les réponses adéquates, 77 entretiens téléphoniques (principalement de soutien et de réassurance) ont été menés ; il a parfois été nécessaire de compléter ces contacts par des rencontres, soit dans les locaux du Crehpsy, à domicile ou encore mais plus rarement chez des partenaires.

Auprès de la personne en situation de handicap psychique

Dans 40 % des demandes, c'est la personne concernée par le handicap psychique qui fait la démarche auprès du Crehpsy.

Dans 40 % des cas, le diagnostic n'est pas identifié ou incertain lors de la sollicitation des professionnels du Crehpsy.

Les raisons sont diverses :

Soit les personnes concernées ne sont pas encore engagées dans un parcours de santé coordonné : nous intervenons donc en amont pour favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun, associations, etc. ou aux professionnels susceptibles d'accompagner sur le long terme les usagers.

Soit nous notons chez ces personnes une ou plusieurs ruptures dans leur parcours de vie, de santé ou de soins : notre objectif peut être alors de

Les demandes des personnes indiquent un besoin de soutien, d'écoute, de conseils...

comprendre avec eux quels ont été les freins à la continuité de l'accompagnement : ainsi, bien que le Crehpsy ne fasse pas de soutien au long cours, nous pouvons être amenés à rencontrer l'utilisateur plusieurs fois pour favoriser les préconisations.

28 % des demandes concernent des problématiques liées à un trouble de l'humeur, majoritairement des troubles bipolaires. 10 % concernent des problématiques liées à des troubles psychotiques, principalement troubles du spectre schizophrénique. Viennent ensuite les troubles de la personnalité (**7 %**) ainsi que les troubles associés à une déficience intellectuelle (**7 %**). Les demandes liées à des troubles addictifs, anxieux ou

des conduites alimentaires sont très peu fréquentes (respectivement **1.7 %**).

Bien qu'à la marge, le Crehpsy est parfois interpellé pour des situations en lien avec des troubles autistiques et/ou des troubles DYS (**4 %**). De la

même manière, nous nous efforçons de réorienter les personnes concernées vers les dispositifs plus adaptés.

Les demandes émanant des femmes sont légèrement majoritaires (**52 %**).

Auprès de la famille

En 2018, 60 % des demandes ont émané de la famille.

Ce sont les parents qui nous sollicitent le plus souvent (42 %) puis les conjoints (12 %). Viennent ensuite les sollicitations plus rares mais équivalentes des enfants et de la fratrie de la personne concernée (3 %).

74

demandes ont nécessité un éclairage des psychologues



Spécificités des demandes

Les demandes des personnes sollicitant le Crehpsy indiquent un besoin de soutien, d'écoute, de conseil sur la conduite à tenir avec leur proche et de propositions d'orientation vers des dispositifs leur permettant d'être mieux accompagnés (58 % de personnes concernées, 78 % des familles).

Dans le cas des personnes concernées par le handicap psychique, 17 % ont déjà un accompagnement psychothérapeutique et souhaitent principalement obtenir les coordonnées de relais vers d'autres ressources de territoire de démocratie en santé. Il s'agit souvent d'ailleurs de personnes orientées vers le Crehpsy par les dispositifs ou professionnels qui les accompagnent déjà. Bien que n'ayant pas à ce jour d'éléments plus qualifiés et quantifiés, cette donnée apporte un éclairage sur la visibilité des missions du Crehpsy par les professionnels sur la région.

13 % ne verbalisent pas de demandes spécifiques par rapport à leur situation : il s'agit souvent de personnes en souffrance psychique qui éprouvent le besoin de verbaliser leurs difficultés à un professionnel de la relation d'aide à un instant T. En 2018, pour ces contacts, aucun relais vers les services d'urgence n'a été nécessaire. Un rappel quelques jours après le 1^{er} contact a

suffi pour s'en assurer.

Le délai moyen de réponse (délai entre la demande et le premier contact avec l'utilisateur) identifié en 2018 est de 7 jours ouvrables. Les écarts ont parfois été importants (réponse apportée dans la journée à 30 jours). Ces écarts sont principalement dus à :

- Une mobilité forte pluri départementale des psychologues du Crehpsy,
- La pluralité des missions de ces professionnelles au sein même du Crehpsy,
- Plusieurs contacts non aboutis,
- Certaines contraintes organisationnelles des personnes/familles concernées,
- Un besoin de concertation avec les professionnels du Crehpsy pour répondre au plus près et de façon écologique à la personne concernée.

L'organisation définie en interne au Crehpsy permet de réserver, au cours d'une même semaine, plusieurs créneaux de disponibilité afin de répondre dès que possible aux demandes de rencontres ou de contacts téléphoniques de la part de la personne concernée ou de la famille.

60 % des demandes ont émané de la famille

Appui à la stratégie

Depuis sa création, le Crehpsy s'efforce de renforcer les compétences des acteurs engagés auprès de personnes en situation de handicap psychique pour améliorer la qualité et l'efficacité de leurs actions.

L'accompagnement et le conseil auprès de structures porteuses de projets liés au handicap psychique est un des axes du projet de service 2016-2020.

Dans ce cadre, les structures sanitaires, médico-sociales et sociales, les collectivités territoriales, les pouvoirs publics sollicitent l'expertise de notre équipe sur tels ou tels segments de leur réflexion stratégique.

L'appui stratégique peut recouvrir différentes modalités en fonction du stade de développement du projet : aide à la conception, la planification, l'évaluation, l'animation, la décision, la rédaction, la capitalisation, la promotion, la transférabilité, etc. En 2018, les demandes d'appui stratégique proviennent en majorité de structures sociales et médico-sociales mais également de partenaires institutionnels engagés dans la déclinaison des politiques régionales de santé mentale.

Dans tous les cas, les réponses apportées sont individualisées. Il est donc important d'appréhender précisément le contexte de la demande et de connaître la structure :

- Son histoire, sa constitution, ses valeurs, son fonctionnement,
- Son organisation et ses ressources financières, structurelles,
- La politique de développement de l'établissement (projet d'établissement, CPOM éventuels, etc.),
- Les compétences attendues,
- Les réseaux de partenariat déployés,
- Les process liés à la conduite du changement.

ZOOM

Dans le cadre de cette mission, les propositions du Crehpsy s'appuient sur un savoir-faire partagé au sein de l'équipe.

- S'assurer d'un langage commun / Partage de définitions,
- Apport des savoirs et du savoir-faire en matière de réponse à la prise en soins de personnes en situation de handicap psychique,
- Mise à disposition des ressources du Crehpsy (Centre de documentation, accès à l'annuaire Crehpsy, actions de sensibilisation, formations, appui à l'évaluation de situations individuelles, etc.),
- Soutien des acteurs dans la mise en œuvre d'actions spécifiques,
- Soutien des démarches partenariales.

Cette mission d'accompagnement concernant l'appui à la stratégie s'est réellement déployée à partir de cette année 2018.

En 2019, il sera nécessaire que le Crehpsy poursuive son travail de réflexion et de définition des contours de ce type d'interventions afin de répondre au plus près des attentes des structures et partenaires institutionnels.

Espace documentation

L'espace documentation propose plus de 2600 références dans le champ de la santé mentale et du handicap psychique à destination de tous.

Ce service, accessible librement et gratuitement, a pour vocation d'accompagner les usagers dans leur recherche documentaire et de proposer une information spécifique mais également accessible au plus grand nombre.

En 2018, 134 actions ont été réalisées. Ces actions concernent notamment l'aide à la recherche documentaire, la diffusion d'informations et la réalisation de brochures et de cartes.

Afin de répondre aux besoins, l'activité du documentaliste s'est orientée vers plusieurs thé-

Perspective 2019

Mise à jour des cartes référençant les structures dédiées au handicap psychique, à l'échelle des Hauts-de-France.

matiques, notamment : la déstigmatisation des troubles psychiques, le logement, les outils d'évaluation, des statistiques sur les structures existantes, l'insertion professionnelle et le maintien en emploi et la réhabilitation psychosociale.

Le Crehpsy est adhérent et actif depuis 2016 au sein du réseau Prisme, un réseau documentaire national en sciences et action sociales, via la commission producteur. En 2018, le Crehpsy a également rejoint le réseau Undis, Union Nord des documentalistes inter-établissements en santé. Les objectifs de ce réseau sont de mutualiser les connaissances, d'échanger sur ses pratiques professionnelles et de réfléchir aux problématiques afférentes au métier de documentaliste et au domaine de la santé.

538 documents
+23 % empruntés



Site Internet et réseaux sociaux

Dans le but de favoriser l'accès à l'information, le Crehpsy a mis en place, depuis 2015, différents outils de communication. Ainsi, une newsletter est diffusée mensuellement et les actualités sont communiquées quotidiennement via notre site Internet et les réseaux sociaux.

Plus d'une centaine de sources sont veillées quotidiennement sur différentes thématiques telles que l'emploi, le logement, la vie quotidienne ou l'accompagnement. Cette veille permet d'apporter une information pertinente et actualisée.

L'utilisation de Facebook, Twitter et LinkedIn a pour but de permettre l'échange et le partage d'informations dans le champ du handicap psychique et de la santé mentale de manière simple et rapide.

La newsletter, quant à elle, permet de remettre en avant une information et offre des actualités sélectionnées en région, à la fois sur les événements que nous organisons mais aussi sur les manifestations proposées par les acteurs sur les territoires (formations, sensibilisations, journées thématiques, etc.).

Enfin, le site Internet permet de présenter et de renseigner sur les activités et les missions du Crehpsy. Les rubriques les plus consultées sont *Formations et sensibilisations*, *Agenda*, *Annuaire en ligne* et *Vivre avec un handicap psychique*.

Perspective 2019

Refonte de certaines rubriques du site Internet pour donner une meilleure visibilité aux informations communiquées.

 **112** abonnés

 **305** likes
+52 %

3256 +33 %

abonnés à la newsletter

+20 %
243
structures dans l'annuaire

Annuaire

Le Crehpsy Hauts-de-France a lancé en 2017 un annuaire de ressources dans le champ du handicap psychique.

L'objectif principal de cet annuaire est de proposer une information en ligne, mise à jour régulièrement et consultable par tous afin d'informer sur les ressources disponibles dans le champ du handicap psychique à l'échelle des Hauts-de-France. Ainsi, les objectifs de cet annuaire sont de présenter et de donner accès aux ressources existantes et d'éclairer le public sur le handicap psychique en lui donnant de la visibilité.

Cet outil s'adresse à toutes et tous : aux personnes, aux familles et aux proches, aux professionnels et enfin à toutes personnes intéressées et désirant se renseigner sur les ressources existantes dans le champ du handicap psychique.

Perspective 2019

Référencement des structures existantes sur les départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

 **672** followers
+40 %

 **7855** vues
+103 %

Appui à l'évaluation

22 personnes ont fait l'objet d'une demande par des professionnels d'appui à l'évaluation de situation individuelle en 2018. 64 % ont nécessité l'intervention de la psychologue, 23 % celle de l'assistante sociale et 18 % ont concerné une demande en lien avec l'emploi, demandant un éclairage de la conseillère en insertion professionnelle.

En 2018...

Le Crehpsy est interpellé pour des usagers qui sont jeunes avec une moyenne d'âge de 33,4 ans [3-67].

Cela s'explique par le type de structures qui font appel à notre expérience pour cet éclairage : 32 % des demandes concernent des troubles du comportement en foyer de vie, 22 % des demandes concernent le maintien ou l'insertion dans l'emploi.

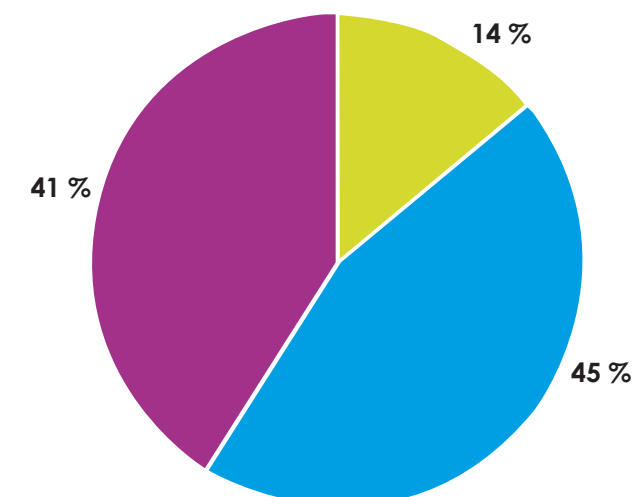
Les demandes concernant les hommes sont majoritaires (68 %). Les motifs d'intervention sont axés autour de 3 domaines dont vous trouverez la répartition ci-dessous.

Les professionnels du Crehpsy sont majoritaire-

ment interpellés pour des troubles psychiques associés. La déficience intellectuelle associée à un trouble psychique concerne 41 % des situations. Dans 18 % des situations, il s'agit de troubles psychotiques. Dans une moindre mesure, des troubles anxieux et/ou de l'humeur. Certains troubles du comportement des résidents-usagers ne sont souvent plus compatibles avec la vie en collectivité et incitent les équipes à se concerter. Celles-ci sont de plus en plus dans une démarche de compréhension et de savoirs leur permettant une plus grande aisance et efficacité dans leur accompagnement. La légitimité de prendre un temps pour échanger sur des situations complexes et préoccupantes est également très appréciée des équipes.

Enfin, il a parfois été juste question de conforter

Mise en échec des préconisations Orientation Troubles du comportement



Les demandes concernant les hommes sont majoritaires

68 %

les professionnels dans les démarches déjà engagées pour les usagers. Dans ce cadre, la confirmation du bien-fondé des projets initiés permet de donner un nouveau souffle aux professionnels dans un contexte institutionnel quelquefois contraignant.

Le fait qu'un diagnostic n'ait pas été clairement posé n'est pas un frein et a concerné 27 % des interventions en 2018 (à noter qu'il faut toutefois qu'une composante psychique ait été identifiée pour conforter la légitimité de notre intervention).

De manière systématique, **Un recueil de données permettant l'évaluation est mené sur site avec les équipes afin de favoriser l'accompagnement.**

En 2018, on note un délai moyen de 25 jours entre la demande et la rencontre avec les professionnels demandeurs.

La recherche du consentement à notre intervention de la personne concernée et des professionnels impliqués dans sa prise en charge est systématique. Au-delà des obligations réglementaires, elle garantit la neutralité des interventions des professionnels du Crehpsy dans le cadre des préconisations qu'elles sont susceptibles de proposer.

Un recueil de données permettant l'évaluation est mené sur site avec les équipes afin de favoriser l'accompagnement, choisir ou soutenir les

actions déjà menées, optimiser les orientations/relais vers d'autres dispositifs, voire de réduire les conditions d'apparition d'un comportement pouvant être problématique au sein des établissements.

Il est rare que plusieurs interventions soient nécessaires. En revanche, nous envisageons avec les structures et les professionnels :

- Des sessions de sensibilisations complémentaires (afin d'aider à la compréhension du handicap psychique et à la philosophie d'accompagnement de ce type de public),
- Des sessions de formations permettant aux équipes de monter en compétences sur une thématique plus spécifique (ex : mieux comprendre les situations de crise pour mieux les accompagner, handicap psychique et vieillissement, etc.).

Pour chaque demande, en amont ou aval de l'intervention, nous mettons à disposition des professionnels l'ensemble des ressources proposées par

le Crehpsy, optimisant ainsi une meilleure compréhension du handicap psychique et connaissance des dispositifs relais.

22 %
des demandes concernant le maintien ou l'insertion dans l'emploi

Animation de réseaux

Le Crehpsy Hauts-de-France soutient des instances et des actions partenariales. Il participe aux échanges de savoirs et de pratiques, valorise les initiatives et encourage les démarches partenariales par le biais d'actions de communication, de groupes de travail, d'un annuaire régional recensant les acteurs du handicap psychique, etc.



© Sophie Deroncourt

Participation à des instances partenariales

En 2018, le Crehpsy est venu en soutien à différentes instances partenariales.

À titre d'exemple, le Service Médico-Psychologique Régional (SMPR) d'Annoëullin, interpelle le Crehpsy depuis plusieurs années afin que les professionnels interviennent dans le cadre d'un module de psycho-éducation auprès des patients détenus. L'objectif est d'apporter une connaissance et une information générale de l'environnement en matière de soins, de dispositifs, de structures, etc. Le Centre

de ressources participe également aux « Rencontres Insertion » organisées par le SPIP afin de promouvoir ses missions et la parole des personnes concernées.

Le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre a contacté le Crehpsy afin qu'il anime un groupe de réflexion auprès de personnes concernées par les troubles psychiques. L'intervention avait pour but de faire émerger les problématiques d'intégration sociale et citoyenne du public.

Depuis sa création, le Crehpsy participe au groupe de travail dans le Calaisis-Audomarois sur le handicap psychique. Comme chaque année, le Crehpsy soutient les actions mises en œuvre, notamment en menant des actions de sensibilisations auprès des professionnels du territoire.

Le Centre de ressources a été invité par l'Union Départementale des Associations de l'Aide (UNA) du Pas-de-Calais pour réfléchir à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique, suite à une sortie d'hospitalisation pour un retour à domicile. Le Crehpsy a participé au Réseau Remédiation Cognitive Hauts-de-France, au Réseau Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) afin d'être informé des nouvelles pratiques en établissements sanitaires et pour rappeler l'importance d'inclure ces personnes dans ces démarches vers le rétablissement : la participation et la parole des personnes en situation de handicap psychique sont aujourd'hui à inscrire dans les différentes instances citées.

Tout au long de l'année 2018, le Crehpsy a également participé aux travaux de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (Anap) dans la perspective de la rédaction de la circulaire sur la réhabilitation psychosociale parue début janvier 2019. Rare acteur médico-social dans les groupes de travail, il a contribué à mettre l'accent sur l'importance du rétablissement au service du parcours de vie de la personne.

Dans le champ de l'insertion professionnelle, les rencontres partenariales ont eu pour objectif de promouvoir l'inclusion professionnelle des personnes dans le milieu ordinaire. Le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap psychique a également été soutenu grâce à un appui auprès de partenaires (groupes FI-PHFP, Sameth, Cap Emploi, Pôle Emploi, etc.). Le Crehpsy a aussi participé aux travaux mis en

œuvre dans le cadre de l'Emploi Accompagné.

Le Crehpsy est intervenu lors de plusieurs événements dans le cadre des semaines de l'Emploi : actions de sensibilisations à la santé mentale et au handicap psychique, interventions en lien avec l'Académie de Lille auprès de salariés d'établissement scolaires sur cette même thématique.

Dans le cadre des SISIM, l'équipe a participé à des actions sur la thématique « Santé mentale :

parentalité et enfance », en lien avec des CLSM ou des centres sociaux.

Le Crehpsy a aussi été sollicité par l'Union Départementale des CCAS (UDCCAS) du Nord pour soutenir les réflexions et promouvoir l'accueil et l'accompagnement des publics dans le champ du handicap psychique.

L'équipe s'est mobilisée pour intervenir régulièrement aux événements organisés par des associations d'usagers, une manière de contribuer à la déstigmatisation et à la participation citoyenne des personnes.



Groupes de travail

Le Crehpsy anime plusieurs groupes de travail sur différentes thématiques. En 2018, quatre groupes de travail ont été mobilisés : ils permettent la rencontre, les échanges et facilitent l'organisation d'événements.



Personne en situation de handicap psychique vieillissante

En 2018, 3 rencontres ont eu lieu. Elles ont réuni des professionnels de différents horizons (MAIA, CLIC, CLSM, SAMSAH, résidence accueil, etc.). A l'initiative du groupe de travail, une étude a été menée en collaboration avec le Creai Hauts-de-France sur les besoins des personnes en situation de handicap psychique vieillissantes. En 2019, une restitution de ce travail est prévue ainsi qu'une réflexion collective sur ce sujet. Les travaux devraient ainsi se poursuivre.

Insertion professionnelle

Le groupe s'est réuni deux fois en 2018. Le souhait des participants est de poursuivre le travail engagé sur ce groupe. Les objectifs sont multiples et visent à approfondir plusieurs thématiques : entreprise et handicap, sensibilisation des employeurs au handicap psychique, mise en valeur des initiatives locales.

Services d'accompagnement et handicap psychique

Le groupe de travail s'est réuni 3 fois en 2018. La volonté des participants est surtout d'échanger autour de thématiques questionnant leurs pratiques professionnelles. C'est pourquoi, ils ont souhaité rencontrer l'équipe mobile EHLSA pour évoquer la problématique du handicap psychique et des addictions. Ensuite, ils ont pu bénéficier d'une sensibilisation à l'écoute active afin de prendre un temps sur leurs pratiques. Les participants ont pu échanger sur les troubles bipolaires grâce à l'intervention d'Argos 2001. Ils ont pu également appréhender les missions d'une Unité d'Accompagnement et de Soutien (UAS).

Accompagnement en Esat

En 2018, une rencontre a eu lieu. Le travail s'est poursuivi autour d'échanges et de pratiques à partir d'une situation concrète. Cette réunion s'est déroulée à Douai.

Suite à ces différentes réunions de 2018 et 2017, un travail sur le recensement des outils et bonnes pratiques va être réalisé.

Événements

L'année 2018 marque un tournant dans l'histoire du Crehpsy grâce à son déploiement dans la région des Hauts-de-France. Pour se tenir au plus près des professionnels et créer une synergie « Grande Région », le Crehpsy a souhaité organiser sa journée régionale à Amiens. Dans la continuité de ce qui avait déjà été engagé, le centre de ressources (co)organise et participe à de nombreux événements autour du handicap psychique. L'objectif cette année a été de valoriser les initiatives innovantes et locales en les portant à connaissance du grand public.

Événements organisés

Fidèle à son rôle de connecteur, le Crehpsy Hauts-de-France a poursuivi ses collaborations avec une large diversité d'acteurs : associations d'usagers et de familles, établissements du champ social et médico-social, établissements de santé, Conseils Départementaux, etc.

Comme chaque année, le Crehpsy s'est attaché à aller à la rencontre des personnes œuvrant dans le champ du handicap psychique en les associant à plusieurs reprises dans l'organisation de divers événements.

En janvier 2018, le Centre de ressources a co-organisé une demi-journée de présentation du guide de la CNSA sur les troubles psychiques. Y ont participé la CNSA, l'UNAFAM et la MDPH de la Somme : celle-ci avait d'ailleurs contribué sur le plan national à l'élaboration du guide.

Des actions de sensibilisation à la réhabilitation psychosociale ont été déclinées sur les différents territoires de la région Hauts-de-France (Boulogne sur Mer, Amiens, Valenciennes, etc.).

Parmi les événements engagés, le Crehpsy a soutenu le travail de Soliha Métropole - bailleur social - sur le handicap psychique. La Fédération des Acteurs Sociaux (FAS) a coanimé cette démarche qui a permis une meilleure interconnais-

14 stands
tenus
événements
organisés 8

sance entre les partenaires du territoire. Cette action a également donné lieu à l'élaboration d'un guide pratique sur la conduite à tenir lors de situations de crise dans le logement.

Soliha souhaite à l'issue de ce travail élaborer des conventions de partenariat avec le champ sanitaire.

ZOOM

Le Crehpsy Hauts-de-France a réuni, le 12 décembre dernier, près de 190 participants pour une journée régionale placée sous le signe de la rencontre et des échanges autour d'initiatives de collaborations dans le champ du handicap psychique. Ce temps fort a permis de créer de la synergie entre des acteurs locaux du secteur social, médico-social et sanitaire. Cette journée a permis de définir ensemble les termes de « coordination », « coopération », « collaboration » et de poser les bases d'une grande synergie entre les acteurs. Des témoignages d'usagers, de familles et de professionnels de toute la région sont venus compléter cet apport théorique durant la journée.

Participation aux événements partenaires et stands

Les professionnels du Crehpsy participent aux manifestations des partenaires afin de sensibiliser les personnes à la question du handicap psychique, notamment lors des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) ou encore lors de « Dansons comme des fous ». Afin d'actualiser leurs connaissances et d'étendre leur réseau, les professionnels du Crehpsy participent également aux journées organisées par les partenaires : Colloque AFRC, demi-journée sur la psychogériatrie de la F2RSMPsy, prévention des risques psychiatriques de la F2RSMPsy, atelier « Parlons Psy », 1^{ère} Journée Régionale des CLSM, etc.



Recherches et études

L'observation des besoins, pratiques et dispositifs fait partie des activités du Crehpsy. À travers ses travaux d'études, le Crehpsy doit favoriser l'émergence de réponses innovantes dans le champ du handicap psychique et de la santé mentale.

« Quelle soutenabilité pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique dans le champ médico-social et social, notamment dans les ESAT ? »

Il a été montré qu'il ne pouvait pas y avoir de réponse unique à l'accueil des personnes en situation de handicap psychique. Il est important de se questionner sur l'histoire, le contexte, le sens et la vision de la structure. Il convient également de promouvoir un ensemble de facteurs, dits axes de soutenabilité, pour enrichir la proposition de l'offre de service

Concernant ces axes de soutenabilité, nous pouvons citer :

- Proposition d'un projet pertinent qui répond aux besoins des personnes,
- Projet acceptable par les équipes,
- Projets réalisable (moyens),
- Responsabilité.

ZOOM

La recherche en 2018

Suite à une convention passée fin 2017 avec l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), une étude a été réalisée en 2018 par des étudiants de Master 2 sur le thème : « Quelle soutenabilité pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique dans le champ médico-social et social, notamment dans les ESAT ? » (voir ci-contre).

Les résultats de cette étude ont été présentés fin mai en présence d'une cinquantaine de personnes.

Dans le cadre du nouveau groupe de travail sur le vieillissement des personnes en situation de handicap psychique, une étude a été réalisée par Muriel Delporte, conseillère technique au Creai Hauts-de-France. Des entretiens ont ainsi été réalisés auprès de professionnels, familles et personnes concernées. L'objectif de ce travail était de mieux repérer les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap psychique vieillissantes. Des préconisations ont pu voir le jour. Elles feront l'objet d'une restitution début 2019.



Sensibilisation

L'activité de sensibilisation en modes intra (au sein d'une même structure) et inter structures s'est poursuivie en 2018.

Les actions de sensibilisation auprès de professionnels

Sensibiliser les professionnels au handicap psychique participe à l'évolution de leurs représentations.

Ces représentations concernent la santé mentale, les troubles susceptibles d'apparaître quand elle se dégrade et les handicaps que ces troubles peuvent générer.

Ces actions continuent d'intéresser les établissements et services dans la mesure où elles permettent d'apporter aux équipes un même niveau d'information.

Le Crehpsy a connu fin 2018, un déploiement sur l'ensemble de la Grande Région. Les perspectives pour 2019 sont donc bien de permettre à tous les départements des Hauts-de-France de bénéficier d'actions de sensibilisation au handicap psychique. Ainsi, seront proposées, à la fois des sensibilisations sur le mode intra et sur le mode inter, avec pour objectif d'apporter aux professionnels des connaissances communes et partagées sur le handicap psychique.

98 %
des participants
satisfaits



1249 personnes sensibilisées
78 sensibilisations

Les sensibilisations en formation initiale

Les actions de sensibilisation dans les écoles de formation professionnelle ont pour objectif d'informer les étudiants sur les troubles d'origine psychique.

Le Crehpsy intervient auprès de différents organismes de formation IRTS, CRFPE, ISL ou encore IFP. Dernièrement, les sensibilisations ont su toucher un nouveau public : les étudiants en IFAS, relevant du secteur sanitaire.

Le nombre d'interventions du Crehpsy Hauts-de-France auprès des « écoles » est resté stable en 2018. Ainsi, on compte 17 actions de sensibilisation « écoles » sur

l'ensemble du territoire contre 16 en 2017. L'animation de ces sensibilisations est faite par un(e) psychologue ; les étudiant(e)s disent apprécier les méthodes pédagogiques d'échanges. Ils soulignent l'intérêt pour eux de mieux comprendre les différenciations entre le handicap psychique et le handicap mental.

La notion de handicap psychique est de mieux en mieux appréhendée par les professionnels

L'action permet un ajustement des postures professionnelles optimisant l'accompagnement

EN BREVE

Formation

L'année 2018 marque une évolution dans l'offre de formation du Crehpsy Hauts-de-France. De nouvelles thématiques ont été développées dans le but de créer un langage commun aux secteurs social, médico-social et sanitaire.

59 actions de formation
23 en 2017

stagiaires 796
245 en 2017

96 %
de participants satisfaits

92 %
des participants indiquent que la formation suivie a répondu à leurs attentes

Les formations en inter-établissements

En 2018, le Crehpsy Hauts-de-France est heureux d'avoir collaboré avec le Département de Psychologie de l'Université de Lausanne.

Cette collaboration a permis d'organiser deux sessions de formation aux outils d'auto-évaluation ELADEB et AERES. Cette action a rassemblé les professionnels de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique, de tous secteurs confondus (social, médico-social et sanitaire).

Parallèlement à cela, le Crehpsy a poursuivi sa collaboration avec le Centre Ressource de Réhabilitation psychosociale et de Remédiation cognitive (Lyon) en organisant une formation sur « Les principes de la réhabilitation psychosociale et remédiation cognitive ». Cette action a permis d'ouvrir le champ sanitaire aux champs social et médico-social en posant les jalons d'un langage partagé autour de l'accompagnement de la personne en situation de handicap psychique.

Les formations intra-établissements

Les formations développées par l'organisme de formation du Crehpsy Hauts-de-France pour l'année écoulée se centrent sur l'accompagnement et l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique.

Les établissements nous ont plus particulièrement sollicité sur les thématiques suivantes :

- Mieux comprendre le handicap psychique pour mieux l'accompagner,
- Le syndrome de Diogène,
- Mieux comprendre les situations de crise pour mieux les accompagner
- Accompagner les personnes en situation de handicap psychique en ESAT.

D'autres thématiques telles que l'accompagnement à la parentalité ou encore l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap psychique ont été largement sollicitées par les professionnels à la recherche de clés pour optimiser leurs pratiques. Enfin, des actions de formation aux « Principes de la réhabilitation sociale et remédiation cognitive » ont été organisées au sein d'établissements médico-sociaux. Cela a contribué au développement des pratiques professionnelles des acteurs des différents secteurs.



ZOOM

Handicap psychique et vieillissement

Le CHI d'Aire sur la Lys a sollicité le Crehpsy afin de former ses professionnels aux problématiques liées au vieillissement des personnes en situation de handicap psychique. Une réflexion a été menée auprès des partenaires afin de repérer les besoins autour de la thématique « handicap psychique et vieillissement ». Le Crehpsy Hauts-de-France a pu constater la nécessité de renforcer les compétences des professionnels accompagnant les personnes en situation de handicap psychique qui vieillissent.

PERSPECTIVES

En 2019, le Crehpsy travaillera sur les axes de progrès définis suite à l'évaluation interne réalisée cette année. En 2020, l'équipe préparera l'évaluation externe programmée et des travaux seront menés pour préparer la rédaction d'un nouveau projet de service.

Parallèlement, le Crehpsy poursuivra ses missions d'information et de conseil auprès du public et des professionnels.

L'équipe devra continuer à répondre au mieux aux besoins et aux demandes des personnes concernées, proches d'usagers et professionnels qui s'adressent à elle, en lien avec les partenaires dans les territoires. Pour ce faire, l'actualisation de notre annuaire pour la Région des Hauts-de-France sera encore optimisée. L'accompagnement et le conseil pour des projets liés au handicap psychique seront aussi développés : le Crehpsy devra apporter son expertise aux structures porteuses et répondre aux demandes des politiques publiques en ce domaine. Son positionnement de « tiers neutre et médiateur », porteur de la parole des personnes concernées et de celles de leurs proches, sera systématiquement recherché. Nous poursuivrons les travaux engagés pour accompagner le lancement de Conseils Locaux de Santé Mentale, soutiendrons le développement de structures médico-sociales dans le champ du handicap psychique et accompagnerons les réflexions sur les missions socles de certains dispositifs mobilisés auprès des publics jeunes.

Des actions de sensibilisation et de formation sont d'ores et déjà programmées, proposées à la fois à Loos et Amiens.

Le travail sur la nécessaire adaptation de l'offre de formation aux besoins des acteurs de terrain sera poursuivi. La circulaire de janvier 2019¹ encouragera le déve-

¹ INSTRUCTION N° DGOS/R4/2019/10 du 16 janvier 2019 relative au développement des soins de réhabilitation psychosociale sur les territoires
<http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&r=44293>



loppement d'une offre de formation en réhabilitation psychosociale adaptée aux besoins des professionnels du champ médico-social.

Le Crehpsy continuera ses actions d'animation et de mise en réseau dans les territoires.

Un groupe de travail devrait être mené sur la thématique des enfants et adolescents dont les troubles du comportement peuvent amener des ruptures dans leur parcours de soins et de vie. Le groupe de travail « personnes vieillissantes en situation de handicap psychique » poursuivra ses travaux. Ils donneront lieu à la restitution d'une étude sur les besoins de ces personnes. Les collaborations avec les Maisons Départementales des Personnes en situation de Handicap (MDPH) seront renforcées et le travail de partenariat avec les acteurs du sanitaire sera développé : la dimension des soins est en effet incontournable dans le champ du handicap psychique et favorise le rétablissement des personnes. Le Crehpsy s'engagera bien évidemment dans les dynamiques de travail dans le cadre des Programmes Territoriaux de Santé Mentale².

Le Crehpsy poursuivra sa réflexion sur ses missions de recherche et d'études.

Ces recherches alimenteront les réflexions sur les enjeux du secteur médico-social en lien avec les champs sanitaire et social. Ils contribueront à établir des préconisations opérationnelles dans l'intérêt des personnes souffrant de troubles psychiques. La participation des personnes malades et/ou handicapées psychiques et de leurs proches à ces projets d'étude sera incontournable dans la mise en oeuvre méthodologique de ces travaux de recherche.

En conclusion, en 2019, le Crehpsy Hauts-de-France poursuivra ses missions et restera en appui de l'Agence Régionale de Santé, des collectivités territoriales, des acteurs professionnels, en lien avec les familles et usagers. Il favorisera, grâce à la collaboration entre acteurs, la qualité des parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique, dans le respect du principe d'une citoyenneté pour tous.

Marie-Noëlle Cadou
Directrice Crehpsy Hauts-de-France

² ARS Hauts-de-France. Les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM)
<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/les-projets-territoriaux-de-sante-mentale-ptsm-0>

AEMO	Action Éducative en Milieu Ouvert
AERES	Auto-Évaluation des Ressources
AFRC	Association Française de Remédiation Cognitive
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
AMP	Aide Médico Psychologique
ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance
ANCRA	Association Nationale des Centre Ressources Autismes
APAJH	Association de Placement et d'Aide aux Jeunes Handicapés
APEI	Association de Parents d'Enfants Inadaptés
APH	Association pour la Promotion des Handicapés
ARS	Agence Régionale de Santé
ARTS	Association Régionale du Travail Social
ASAPAD	Service à but non-lucratif géré par la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité
ASBL	Association Sans But Lucratif
ASPP	Association Scientifique des Psychiatres du Service Public
CALL CAHC	Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et communauté d'agglomération d'Hénin Carvin
CEAPSY	Centre d'Écoute et d'Accueil pour les troubles psychiques
CESF	Conseillère en Économie Sociale et Familiale
CHR	Centre Hospitalier Régional
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLIC	Centre local d'Information et de Coordination
CLRP	Centre Lillois de Rééducation Professionnelle
CLSM	Conseil Local en Santé Mentale
CMP	Centre Médico Psychologique
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CPOM	Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
CRA	Centre Ressources Autismes
CREAI	Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
CREHPSY	Centre de Ressources sur le Handicap Psychique
CRFPE	Centre Regional de Formation de la Petite Enfance
EA	Entreprise Adaptée
EESTS	École Européenne Supérieure en Travail Social
EHESP	École des Hautes Études en Santé Publique

EHLSA	Équipe Hospitalière de Liaison de de Soins en Addictologie
EJE	Éducateur de Jeunes Enfants
ELADEB	Échelles Lausannoises d'Auto-Évaluation des Difficultés Et des Besoins
EPSM	Établissement Public de Santé Mentale
ESAT	Établissement et Services d'Aide par le Travail
ESPE	Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation
F2RSMPsy	Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
IAE	Institut d'Administration des Entreprises de Lille
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IFAS	Instituts de Formation d'Aide Soignant
IFP	Institut de Formation Pédagogique
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
IME	Institut Médico Educatif
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ISL	Institut Social de Lille
MAIA	Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'autonomie
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MDS	Maison du Département Solidarité
OIFT	Office Intercommunal Faches-Thumesnil
PLIE	Plan Local d'Insertion pour l'Emploi
RPSM	Réseau Précarité Santé Mentale
RSA	Revenu de Solidarité Active
RSI	Régime Social des Indépendants
SAAS	Structure Alternative d'Accueil Spécialisé
SAJ	Service d'Accueil de Jour
SAMETH	Services d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SIP	Société des Intérêts Populaires
SISM	Semaine d'Information en Santé Mentale
SMPR	Service Médico Psychologique Régional
SPIP	Services Pénitentiaires Insertion et Probation
SSTIB	Service de Santé au Travail Inter Banques de Lille
SSTRN	Service Social du Travail Région Nord
UAS	Unité d'Accompagnement et de Soutien
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UGECAM	Union pour la Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie
UNA	Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles
UNAFAM	Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
UNIFAF	Fonds d'assurance Formation de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif

À propos du Crehpsy

Le Centre de ressources handicap psychique (Crehpsy) est un groupement de coopération médico-sociale (GCMS) créé en avril 2014.

Il rassemble l'Afeji, l'Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées (Unafam) et La Vie Active.

Le Crehpsy Hauts-de-France s'adresse à toute personne concernée par le handicap psychique et/ou désireuse de s'informer sur le sujet.

Un accueil du public est possible du lundi après-midi au vendredi, de préférence sur rendez-vous.

Le Crehpsy réunit une équipe pluriprofessionnelle qui a pour ambitions l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique, de leurs proches et de contribuer à rendre la société plus inclusive.